



Olympe de Gouges

1748 - 1793

Marie Gouze, dite Olympe de Gouges, est une femme de lettres et femme politique française, considérée aujourd'hui comme l'une des pionnières du féminisme. Elle naît à Montauban en 1748, fille non reconnue du poète et dramaturge Jean-Jacques Lefranc de Pompignan et d'Anne Olympe Mouisset. À 17 ans, elle est contrainte de se marier à Louis-Yves Aubry, de trente ans son aîné. Quand son mari meurt en 1766, Olympe de Gouges décide de ne pas se remarier afin de garder son droit de publication : la loi française empêchait en effet aux femmes de publier sans l'accord de leur époux. Au début des années 1770, elle séjourne à Paris, où elle prend son nouveau prénom : Olympe de Gouges. Sa carrière d'écrivaine commence dans la capitale, soutenue par son amant Jacques Biétrix de Rozières et la mécène Madame de Montesson, qui l'aide à réaliser sa première pièce, titrée *Zamore et Mirza, ou L'heureux naufrage* (puis rebaptisée *L'Esclavage des Noirs, ou l'heureux naufrage* lors de sa représentation en 1792). Ce texte, inscrit au répertoire de la Comédie Française en 1785, représente la première condamnation de l'esclavage par un.e auteur.e français.e. Dans un contexte de censure et d'idéologie coloniale, la pièce lui vaudra de multiples menaces de mort ainsi qu'une tentative d'arrestation à laquelle elle échappe de peu. En 1790, elle publie une deuxième pièce anti-esclavagiste, intitulée le *Marché des Noirs*, puis d'autres essais dénonçant l'esclavage et le colonialisme. Olympe de Gouges écrit également dans la presse ; à travers ses articles, elle intervient sur des questions politiques de son époque et prône un vaste programme de réformes sociales et sociétales. En 1791, elle rédige la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, texte qui la fait connaître à la postérité. Calquée sur la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789, la *Déclaration* d'Olympe de Gouges, apparue dans dans la brochure *Les Droits de la femme*, est le premier document à évoquer l'égalité juridique et légale des femmes par rapport aux hommes. Olympe de Gouges milite également pour l'instauration du divorce, notamment dans la pièce *La Nécessité du divorce* de 1790, ainsi que pour la protection maternelle et infantile, les droits des chômeurs et des mendiants. Pendant la Révolution, elle est proche des Girondins et dénonce la montée en pouvoir de la dictature montagnarde. En 1793, elle publie *Les Trois urnes* ou le *Salut de la patrie*, texte pour lequel elle est arrêtée par les Montagnards et déférée devant le tribunal révolutionnaire qui l'inculpe. Après cinq mois de captivité et un procès factice, Olympe de Gouges est exécutée le 3 novembre 1793. Elle sera la deuxième femme à être guillotinée pendant la révolution après Marie-Antoinette. En 2016, elle devient la première femme à avoir un buste à l'Assemblée Nationale.